

Proposition supplémentaire liée à un compte d'entiercement

1. Nom de la société qui demande l'assurance (si l'entreprise a des filiales, indiquer le nom de la société mère seulement):
2. Adresse postale de la société :
3. La société à assurer détient-elle des comptes en fiducie pour ses clients? OUI NON
Dans l'affirmative, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - (a) Quelle est la nature de ces comptes?
 - (b) Quel est le nombre moyen de comptes en fiducie détenus?
 - (c) Les employés responsables de la conciliation sont-ils habilités à effectuer des dépôts ou des retraits? OUI NON
 - (d) Une double signature est-elle requise pour les chèques tirés sur les comptes en fiducie des clients? OUI NON
 - (e) Décrivez les documents requis pour effectuer un virement de fonds à partir d'un compte en fiducie :
 - (f) Veuillez fournir une courte description des contrôles internes utilisés par les sociétés pour protéger les fonds des clients contre les détournements :

Déclaration pour la proposition d'assurance

Le signataire désigné comme un dirigeant de la société :

- a) déclare qu'il est dûment autorisé par la société à remplir la présente proposition et que toutes les affirmations et déclarations aux présentes sont véridiques et complètes;
- b) que tout effort raisonnable a été fait pour obtenir des renseignements suffisants de la part de chaque personne visée par la présente proposition d'assurance aux fins de la remplir de manière adéquate et précise;
- c) déclare que les états financiers fournis avec la présente proposition reflètent la situation financière actuelle de la société et de ses filiales (si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements pertinents sur une feuille distincte);
- d) reconnaît que les affirmations, déclarations et renseignements fournis sont importants pour Intact Assurance, car l'évaluation du risque que le Souscripteur acceptera de prendre en charge en vertu de l'assurance demandée sera fondée sur ces affirmations, déclarations et renseignements, si la police d'assurance est émise;
- e) convient d'aviser immédiatement Intact Assurance par écrit si des modifications sont apportées aux renseignements qu'il a donnés dans la présente proposition d'assurance entre la date qui figure sur celle-ci et la date d'entrée en vigueur de la police et, sans restreindre la portée de tout autre recours, Intact Assurance pourra révoquer ou modifier toute proposition de prix en vigueur ainsi que toute autorisation ou entente visant à engager la garantie;
- f) reconnaît que la présente proposition et tous les documents joints feront partie intégrante du contrat d'assurance et que la police sera établie, si elle est souscrite, sur la foi des renseignements fournis.

Il est entendu que les affirmations, les déclarations et les renseignements additionnels qui sont joints à la présente proposition sont exacts et servent de fondement au contrat d'assurance. Les conditions incluses dans la police d'assurance par Intact Assurance, y compris les montants de garantie, peuvent différer des conditions et des montants demandés par le proposant. Il est également entendu que la présente police ne peut être annulée ab initio ou une garantie ne peut être exclue si une déclaration inexacte a été faite dans la présente proposition d'assurance, sauf en ce qui concerne la société, les filiales et les personnes assurées qui ont fait de telles déclarations ou qui étaient au fait de ces fausses déclarations.

Signature

Poste (chef de la direction, président du conseil d'administration ou chef du contentieux)

Date

Société